



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



mémoire et solidarité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 27/09/21.

Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives.

Le samedi 25 septembre 2021 a eu lieu la cérémonie d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives au Monument aux Morts du square Vermeuzouze d'Aurillac.

Serge Castel a présidé la cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des représentants d'associations d'anciens combattants, de descendants de harkis, et en présence d'un piquet d'honneur du 92ème Régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand.

Le préfet a donné lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Ce message faisait écho à l'intervention du Président de la République Emmanuel Macron 5 jours auparavant : « *Le Président de la République a annoncé une étape majeure dans le processus de reconnaissance et de réparation des drames vécus par les harkis et leurs familles. Lundi dernier, il a renouvelé la reconnaissance des manquements de la France et souhaité aller plus loin en l'inscrivant dans le marbre de nos lois. Ainsi, par la Loi, la République reconnaîtra, dès cette année, les conditions indignes de l'accueil des harkis et de leur famille. Le travail de reconnaissance et de réparation franchit une étape essentielle, elle permettra à certains de nos compatriotes de retrouver la fierté d'avoir choisi la France.* »

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC